

# COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

# COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2015 A SARAN

Le 25 septembre 2015, les sociétés et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis à Saran, salle des Aydes. L'ordre du jour était le suivant :

- Appel des sociétés et des membres du Comité
- Approbation de l'A.G.O. du 20 septembre 2014
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Bilan sportif de la saison 2014-2015
- Rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation
- Quitus au trésorier de sa gestion
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2015-2016
- Remise des récompenses
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2016
- Organisation de la saison sportive 2015-2016
- Questions diverses

# **APPEL DES SOCIETES ET MEMBRES DU COMITE:**

Sociétés présentes ou représentées :

- La Magdunoise, U.S. Mareau, Avenir Lailly en Val, Club Tir Réserve Orléans, Impact 123, Société de Tir de Saint Denis en Val, U.S.M. Saran, Cercle Jules Ferry, Entente Chapelloise, Fraternelle Tigy, SMOC, J3 Sport Amilly, U.S.O. Tir, La Ferté Tir.

## Sociétés absentes:

- C.T.du CES, Sport Elec Dampierre, Montargis Tir, Société Tir Cepoy, Arquebusiers Pithiviers, Tir Club J. De Larnage(Mézières), C.T. Les Relais, La Berrichonne.

## Appel des Membres du Bureau :

-Présents : Gérard Brinas, Roland Barbier, Liliane Courtois, Sandrine Gallier, , Alain Destrez, Henry Auvray, Gilles Blain, Sylvain Edine, Marie-Ange Villepelé, Michel AUBRY.
-Absents excusés : Jack Rayez, Guy Brossier, Jean-Louis Mergault, Philippe Chaquin

### APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 20/09/2014 à ST DENIS EN VAL

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 20 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

#### RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Ce rapport portera l'accent sur le problème que nous rencontrons actuellement vis-à-vis de l'arbitrage. Les années passent et nous vieillissons.

Dans le Loiret nous avons 24 arbitres sur les 68 que compte la Ligue. Le plus jeune arbitre a 18 ans et le plus âgé, André Brisson, a 94 ans. Nous organisons des critériums en plus des championnats officiels, critériums appréciés des tireurs, ce qui fait que nos arbitres sont soumis à de dures épreuves. On arrive un peu à saturation.

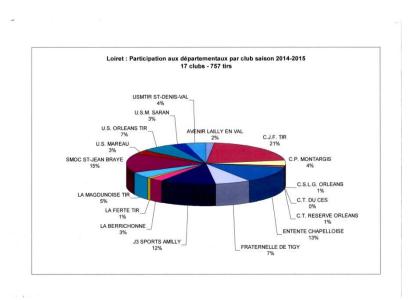
Il faudrait qu'on arrive à un système pour créer des vocations. Quand on organise un critérium on pourrait désigner moins d'arbitres officiels et demander l'aide de bénévoles du club. Ce pourrait être une façon de faire naître des vocations et soulager le corps arbitral. Si on veut continuer à organiser des critériums, il faut ajouter à nos arbitres titulaires des bonnes volontés des clubs.

En particulier pour la saison 25-50m, qui se déroule dans un laps de temps très court, les arbitres arrivent à être à saturation. Si les clubs répondent présents et nous amènent des aides de club on pourra faire la jonction.

### RAPPORT D'ACTIVITE ET BILAN SPORTIF

Le CDTL compte actuellement 1 913 licenciés contre 1 686 en 2014, ce qui représente une hausse significative de 13,5 %. Ils se répartissent en310 jeunes dont 183 en école de tir et 1603 adultes.

Comparé à la saison précédente, le nombre tirs a augmenté durant la saison d'hiver(+ 107), mais il a nettement diminué pendant la saison d'été(-205), 2 raisons à cela : deux critériums en moins ont été organisés(un en école de tir et l'autre en pistolet 25m), et on observe une diminution du nombre de compétiteurs en école de tir alors que l'effectif des licenciés est resté stable.17 clubs sur 23 ont participé aux championnats départementaux (voir répartition par club sur le graphique ci-dessous). A noter que le Loiret représente 32% du nombre de tirs aux championnats régionaux.



# Bilan saison d'hiver

Disciplines	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Pistolet 10m 1er C.	85	62	74
Pistolet 10m 2ème C.	90	72	81
Pistolet 10m 3ème C.	80	71	70
Pistolet 10m 4ème C.	54	68	68
Pistolet 10m Dpt.	112	101	103
Total	421	374	396
Carabine 10m 1er C.	60	75	67
Carabine 10m 2ème C.	70	61	77
Carabine 10m 3ème C.	65	69	74
Carabine 10m 4ème C.	52	68	80
Carabine 10m Dpt.	79	85	91
Total	326	358	389
Pistolet vitesse C.	22	12	12
Pistolet vitesse C.		13	16
Pistolet vitesse Dpt.	23	28	33
Total	45	53	61
Pistolet standard C.	27	14	18
Pistolet standard C.		17	22
Pistolet standard Dpt.	33	35	38
Total	60	66	78
Arbal. Field -Dpt.	38	26	25
Arbalète match 10m Dpt.	3	3	3
Cible mobile 10m-Dpt.	3	3	3
Cible mobile mixte 10m-Dpt.	3	3	3
Coupe des jeunes et des dames	47	52	38
CDFC	60	60	85
Coupe du Comité			16
TOTAL GENERAL	993	990	1097

# Bilan saison d'été

Disciplines	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Ecole de tir-1er C.	90	84	68
Ecole de tir-2ème C.	81	91	69
Ecole de tir-3ème C.	85	88	67
Ecole de tir-4ème C.	80	83	68
Ecole de tir-5ème C.		77	
Ecole de tir-Dpt.	104	98	83
Total	440	521	355
AA-1erC.	81	76	74
AA-2ème C.			
AA-Dpt.	92	92	92

Total	173	168	166
60 balles 1er C.	23	21	25
60 balles 2ème C.	29	27	34
60 balles 3ème C.			
60 balles Dptl.	32	30	36
Total	84	78	95
3X20-3X40-1er C.	16	12	14
3X20-3X40-2ème C.			
3X20-3X40-Dpt.	17	12	18
Total	33	24	32
Arbal. field18M-Dpt.			
Pistolet libre-1er C.			
Pistolet libre-Dpt.	20	20	12
Total	20	20	12
25M-1er C.	33	52	55
25M-2ème C.	47	59	
25M-Dpt.	55	70	64
Total	135	181	119
Standard-1er C.			
Standard-2ème C.			
Standard-Dpt.	34	30	29
Total	34	30	29
V.O-1er C.			
V.O-2ème C.			
V.O-Dpt.	11	11	10
Total	11	11	10
Cible mobile-Dpt.	6	5	6
Armes régl1er et 2ème			
C.	85	93	116
Armes réglDpt.	139	99	85
Total	224	192	201
TOTAL GENERAL	1160	1230	1025

# RAPPORT FINANCIER

Sandrine Gallier présente la situation comptable de la saison 2014-2015, situation remise aux clubs à l'entrée en séance. L'assemblée vote à l'unanimité le rapport financier. La trésorière donne également les éléments du budget prévisionnel 2015/2016 qui ressort à l'équilibre.

## **RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES:**

Daniel Petre et Bruno Boisson ont examiné l'ensemble des documents comptables et ont certifié la sincérité et la bonne tenue de la comptabilité du Comité et proposent de donner quitus de sa gestion au trésorier.

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU FINANCIER

L'assemblée approuve le compte-rendu des vérificateurs aux comptes et donne quitus de sa gestion au trésorier.

## NOMINATIONS DES VERIFICATEURS AUX COMPTES POUR LA SAISON 2015-2016.

Messieurs Daniel Petre de Saran et Bruno Boisson de Saint Denis en Val assureront le contrôle des comptes pour la saison 2015-2016. Leurs candidatures sont acceptées à l'unanimité.

### **DESIGNATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2016:**

L'U.S. Mareau propose d'accueillir l'assemblée générale 2016 qui sera élective.

# **QUESTIONS DIVERSES**

- -Soucieuse du problème d'arbitrage, la Ligue va lancer une campagne de communication pour recruter de nouveaux arbitres. De plus la formation des arbitres sera calquée sur celle des animateurs et initiateurs et assurée par l'équipe technique régionale.
- -Sandrine Gallier rappelle que les clubs doivent transmettre leur facture correspondant aux cibles couleurs pour qu'ils puissent être remboursés.
- -Frédéric Murat signale que le calendrier GS est établi pour l'année.

Il rappelle qu'un tireur ne peut faire une demande de mutation qu'une fois par an.

Le comptage continue à s'effectuer au 1/10<sup>ème</sup> pour le 10m mais aussi pour le 50m aussi bien à l'échelle départementale que régionale.

Une cible d'essai est instaurée pour le pistolet vitesse.

Un tireur minime surclassé ne peut plus tirer les disciplines école de tir. Cependant pour l'épreuve du championnat de France des clubs, un minime peut tirer avec les adultes et avec l'école de tir.

Concernant le CDFC arbalète field 18m, l'équipe sera dorénavant composée d'un jeune OU d'une dame (et non ET).

Un tireur qui tire hors ligue doit récupérer ses résultats et les transmettre au responsable GS du département ou de la ligue selon l'échelon.

-Alain Destrez , responsable GS, communique sa nouvelle adresse mail : GS45@sfr.fr

Le secrétaire Le président

Gilles Blain Henri AUVRAY